

En 2022, pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le Bien-manger, la Région fait évoluer ses tarifs de restauration et d'hébergement.

DES TARIFS

- > Calculés selon vos ressources
- > Harmonisés entre les 115 lycées
- > Solidaires entre les familles et entre les lycées publics bretons

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > 55 000 élèves demi-pensionnaires sont servis dans les restaurants scolaires
- > 12 000 élèves sont accueillis dans les internats

Jusqu'alors, environ 600 tarifs cohabitaient sur le territoire. En 2022, la Région harmonise ses grilles et propose 6 tarifs simplifiés, accessibles et solidaires, dans tous les lycées publics bretons, pour une plus juste contribution des familles.

En prenant à sa charge 43 à 66 % du coût d'un repas estimé à 8€, la Région propose un repas complet et équilibré à partir de 2,70 € aux familles, selon leur tranche tarifaire.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen, apprenti ou étudiant dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton.

Il est indispensable de vous inscrire dès maintenant en ligne sur bzh.dansmonlycee.com pour accéder aux nouveaux tarifs.



Inscrivez-vous vite !
Sans quoi, le tarif maximum vous sera appliqué.



Tarif journalier *restauration* lycéen-ne-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s

| TRANCHE TARIFAIRE | QUOTIENT FAMILIAL | TARIF REPAS AU FORFAIT* | TARIF LA PRESTATION** |
|-------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1 | ≤ 700 | 2,70 € | 3 € |
| 2 | ≤ 900 | 3 € | 3,30 € |
| 3 | ≤ 1100 | 3,30 € | 3,60 € |
| 4 | ≤ 1500 | 3,70 € | 4 € |
| 5 | ≤ 1700 | 4 € | 4,30 € |
| 6 | > 1700 | 4,30 € | 4,60 € |

* La formule au forfait concerne les élèves qui s'inscrivent au forfait 3, 4 ou 5 jours.

** La formule à la prestation concerne les élèves qui paient leur repas lors de leur passage effectif au self.

Le choix de la formule appartient à l'établissement qui peut proposer des repas au forfait, au ticket ou les deux. Le tarif au ticket repas occasionnel pour les lycées ne proposant que la formule au forfait est de 4,60 €.

Tarif journalier* hébergement

| TRANCHE TARIFAIRE | QUOTIENT FAMILIAL | LYCÉENS ET APPRENTIS | ÉTUDIANTS |
|-------------------|-------------------|----------------------|-----------|
| 1 | ≤ 700 | 8,10 € | 10,90 € |
| 2 | ≤ 900 | 9 € | 12 € |
| 3 | ≤ 1100 | 9,90 € | 13,10 € |
| 4 | ≤ 1500 | 11,10 € | 14,40 € |
| 5 | ≤ 1700 | 12 € | 15,50 € |
| 6 | > 1700 | 12,90 € | 16,60 € |

* Tarif journalier (2 repas + 1 nuitée avec petit déjeuner)



LOÏC CHESNAIS-GIRARD
Président de la Région Bretagne
Prezidiant Rannvro Breizh
Prezident de la Région Breñn

« Nous mettons tout en œuvre pour que les jeunes breton·ne·s réussissent leurs années Lycée. Parce que légal accès au Bien-manger, tout comme être bien accueillie au Lycée, est primordial pour nous, je suis fier que dorénavant, nos tarifs soient solidaires et accessibles à tou·te·s. »

INSCRIVEZ-VOUS
AVANT LE 18 SEPT.

Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué (4,60€ par repas et 12,90€ par nuitée).

bretagne.bzh/dansmonlycee



Besoin d'aide pour vous inscrire ?
CONTACTEZ-NOUS AU 02 23 20 60 00

Mai 2022 - Conception : Direction de la communication / Région Bretagne - Impprimé par Le Collibri Imprimeur



AVEC LA RÉGION,
DANS MON LYCÉE, JE SUIS...

bien accueillie
en forme

AVEC DES
NOUVEAUX TARIFS
ACCESSIBLES ET
SOLIDAIRES

INSCRIPTION
INDISPENSABLE
EN LIGNE
AVANT
LE 18 SEPT.

